Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF **EB134/54**
Cent trente-quatrième session **17 janvier 2014**
Point 8.7 de l'ordre du jour provisoire

Contribuer au développement économique et social : une action intersectorielle durable pour améliorer la santé et l'équité en santé (suivi de la Huitième Conférence mondiale sur la promotion de la santé)

Rapport du Secrétariat

1. Le présent rapport contient des informations sur les résultats de la Huitième Conférence mondiale sur la promotion de la santé (Helsinki, 10-14 juin 2013). Le Gouvernement finlandais et l'OMS ont organisé ensemble la Conférence mondiale, qui a été l'hôte du Ministère finlandais des Affaires sociales et de la Santé à Helsinki. Les buts de la Conférence étaient les suivants :

- faciliter l'échange des données d'expérience et des enseignements et fournir des orientations sur des mécanismes permettant de promouvoir l'action intersectorielle de manière efficace ;
- examiner les moyens de surmonter les obstacles et de renforcer les capacités d'intégration de la santé dans toutes les politiques ;
- définir les possibilités de mettre en œuvre les recommandations de la Commission des déterminants sociaux de la santé grâce à la santé dans toutes les politiques ;
- formuler et réexaminer les arguments économiques, sociaux et de développement en faveur des investissements pour la santé dans toutes les politiques ;
- examiner la contribution qu'apporte la promotion de la santé au renouvellement et à la réforme des soins de santé primaires ;
- examiner les progrès, l'impact et les réalisations de la promotion de la santé depuis la Première Conférence internationale sur la promotion de la santé (Ottawa, 21 novembre 1986).

2. La Huitième Conférence mondiale sur la promotion de la santé est la dernière en date d'une série de conférences mondiales d'experts sur la promotion de la santé[1] inspirées à l'origine par la Déclaration d'Alma-Ata sur les soins de santé primaires (1978) et la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986). Ces conférences ont considéré l'action intersectorielle et la politique de

[1] Ces conférences ont eu lieu successivement à Ottawa (1986), Adélaïde (1988), Sundsvall (1991), Jakarta (1997), Mexico (2000), Bangkok (2005), Nairobi (2009) et Helsinki (2013).

santé publique comme des éléments centraux de la promotion de la santé, de l'équité en santé et de la réalisation de la santé en tant que droit de l'homme. En tout, 659 représentants de gouvernements et experts de 122 États Membres ont assisté à la Conférence mondiale, dont 26 représentants d'États appartenant aux pays les moins avancés, ainsi qu'une vingtaine d'organisations non gouvernementales et 10 organismes du système des Nations Unies et organisations intergouvernementales.

3. La Conférence était la première de la série à laquelle l'ensemble des États Membres de l'OMS ont été invités. Une lettre circulaire a été adressée aux États Membres pour leur prier de désigner un ou deux représentants pour participer aux travaux de la Conférence (un du secteur de la santé et un d'un secteur autre que la santé). Conformément à la résolution WHA50.1, les coûts de la participation d'un délégué par pays figurant parmi les pays les moins avancés ont été pris en charge.

RÉSULTATS

4. La Conférence a notamment débouché sur l'approbation par les participants de la Déclaration d'Helsinki sur la santé dans toutes les politiques.[1] Un document intitulé « Health In All Policies Framework for Country Action » a également été établi par la Conférence.[2]

5. Avant la Conférence, l'OMS a produit un grand nombre d'exemples de pays et de guides pratiques. Il s'agissait notamment d'études de cas établies par les Bureaux régionaux de l'Afrique, des Amériques, de l'Asie du Sud-Est et de la Méditerranée orientale, ainsi que de guides publiés par le Bureau régional de l'Europe et d'un cadre régional pour l'action dans les pays que le Bureau régional de l'Asie du Sud-Est est en train de finaliser. Un module de formation a également été mis au point et une formation organisée au Bureau régional du Pacifique occidental. Des exemples de bonnes pratiques ont été en outre réunis et des guides pratiques établis, une vingtaine de réflexions personnelles ont fait l'objet d'un enregistrement vidéo alors que l'ensemble des séances plénières ont été diffusées sur le Web.[3]

MESURES IMMÉDIATES DE SUIVI

6. Les mesures suivantes sont prévues : les principaux résultats de la Conférence, y compris une sélection des exposés de pays, seront publiés dans une revue spécialisée en 2014 au deuxième trimestre ; l'OMS fera le point avec ses partenaires sur le cadre pour l'action dans les pays ; et les progrès accomplis en matière de promotion de la santé dans toutes les politiques seront examinés à la neuvième conférence mondiale, qui devrait avoir lieu vers la fin de 2016.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

7. Le Conseil est invité à prendre note du rapport.

---

[1] Disponible sur http://www.who.int/healthpromotion/conferences/8gchp/statement_2013/en/index.html (consulté le 15 janvier 2014).

[2] Disponible sur http://www.who.int/healthpromotion/frameworkforcountryaction/en (consulté le 17 janvier 2014).

[3] Les vidéos concernées sont disponibles sur les sites http://healthpromotion2013.org/ et www.who.int/healthpromotion (consultés le 15 janvier 2014).

= = =